

No à Echielt le 4. 11. 93.
Baert, Boni, Gustave.

soldat m 13

H. ch. à p

ml 1569

+ 29. 9. 18 West - Bouscheke. (Mam) liste reig¹⁰



L'Etat de + existe (jugement)

Lettre Colonel Boni, 4. ch. à p. 10. 13. du 6. 12. 20,
transm. D.M. relative au mil¹⁰ et don copie a-d.

E. 9592^e du 6. 1. et Questionn. H. ch. à p.

E. 9592^e du 6. 1. et fiche G.M. id.

G.M. 4^e ch. à p, 12. 1. 21, Fiche en retour.

E. 4^e ch. à p, 2. 2. 21, Quel est celui qui a écrit
un nomme Paul R. n. 1569 qui apparait à la 10. ch. à p. avait
congé en congé d'absence le 30. 9. 19 à Baccanville. 4. ch. à p.

E. 9592^e du 31. 5. 21 au G. M. 4^e ch. à p. dern¹⁰
quel nom correspond au n^o m¹² 1569

G. M. 4^e ch. à p. 3. 1. 21. nomme Baert Boni
Gustave id. m. 13. n. 1569
il a été tué à Baccanville le 30. 9. 19.

E. 9592^e du 31. 5. 21 au G. M. 4^e ch. à p. rev. état p. vérifier rev. 10

G.M. 4^e ch. à p. 14 / 4 le nommé Baert René + a
Nécessaire le 29 9 18. Cdt. pas idable.

E. 9592^e du 23-8-21 au G.M. 4^e ch. à p. renv. fiche p^r compléter

G.M. 4^e ch. à p. n° 9885-31-2-21- fiche en retour (E)

E. 9592^e du 9-11-21 à Vallines, dem. adr: act^e form^e:
du nil^e

Nalannes 12/11/21 famille habite com^mune La Salle n° 12
(E)

E. 9592^e 28-11-21. à M^r Baert, dem. rend^{to} com^mun^e

Nalannes 2/12/21 donne rend^{to} com^mun^e + et fait savoir
comment le père a appris les rend^{to} ignore lieu & (E)

E. 9592^e / 3-1-22 au 4^e ch. à p. renv. question p^r compléter.

4^e ch. à p. 19, 1/22 question en retour et déclaration
des serg^{ts} Van der Meerck et Certe et au cap^{lt} Digne
(E)

E. 9592^e, du 28-1-22 au I^r II, en communication
déclaration des nommés Van der Meerck, Certe et Digne,
et dem. recherches 1^{re}.

E. 9592^e, du 28-1-22 à M^r Baert, recherches 1^{re} inspect.
dem. signe distinctif.

(2)

Baert René

Sold. m. 13. si. ch. a. p. N^o 1569

I. H. n^o 345, 13-2-22, Déclarat. en retour. Rich.
d'imp. **AD** 12.

A chap. E/H n^o 4809 du 16. 4. 21 envoi l'v. l. l'ar.
quell. donne renvoi "avec" "mit" (R.)

R. y. 1141¹³ du 20. 6. 23 ci. M. du: Grunem;
J. Josier, constitué, en vue, de requerr.
la décl^{me} judiciaire du décès.

Nota. D. 6. 4. 144818 le 9. 11. 23. le jugement déclaratif
de t. a. été rendu le 25. 9. 23. par le Tribunal de Châlons,
et est transcr. et s. regist. E. C. de Valenciennes (E. C.)

